



**FORMATIONS  
POUR LES BÉNÉVOLES  
ASSOCIATIFS  
EN SEINE-SAINT-DENIS**

.....  
**PROGRAMME JANVIER - JUIN 2014**

**FÉDÉRATION  
SEINE-SAINT-DENIS**

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

**LA LIGUE DE L'ENSE!GNEMENT** créée en 1866, laïque et indépendante, mouvement d'éducation populaire, elle réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, à la culture, aux loisirs, au sport...

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent partout en France, au sein de 30 000 associations locales et d'un important réseau de fédérations départementales, s'inscrivant dans le champs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets. Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

**LA LIGUE DE L'ENSE!GNEMENT - FOL 93**, association Loi 1901, fédération d'associations, mouvement d'éducation populaire, est la représentation départementale de la Ligue de l'enseignement. Elle contribue à la formation de citoyens libres, égaux et responsables dans une société laïque. Elle encourage les initiatives locales, rassemble des hommes et des femmes, milite et agit avec eux pour favoriser l'accès de tous, à tout âge et à tous les moments de la vie, à l'éducation et à la culture dans la reconnaissance de la diversité culturelle.

Elle entend ainsi contribuer à l'émancipation de tous, à la formation de citoyens en capacité de comprendre le monde dans lequel nous vivons, de s'y situer et d'y trouver une place, et d'agir sur lui pour contribuer à sa transformation.

## LA V!E ASSOC!ATIVE

L'association est un espace d'engagement citoyen contribuant à la transformation sociale, par le partage et l'agir ensemble. Laboratoire d'idées, espace d'expérimentation (souvent de proximité), elle contribue au travers des acteurs bénévoles qui la font vivre, à maintenir et renforcer le lien social, à faire société. Elle est une structure juridique favorisant la prise d'initiative et un apprentissage de la citoyenneté en acte.

**LA LIGUE DE L'ENSE!GNEMENT - FOL 93** entend contribuer à la structuration, au développement de ce secteur associatif en soutenant l'initiative collective et l'engagement bénévole. Elle développe ainsi son Centre de Ressources et de Développement de la Vie Associative (CRDVA) qui accompagne les associations à travers ses **Formations des acteurs associatifs** et son **Centre-Ressources** : rendez-vous et échanges en fonction des besoins entre un-e chargé-e de mission Vie Associative et les acteurs d'une même association sur des points spécifiques, des informations, un regard extérieur, un accompagnement...

Elle porte également le **Dispositif Local d'Accompagnement** (DLA) qui s'adresse plus particulièrement aux associations ayant eu recours à l'emploi pour développer leur projet associatif. Son but est la consolidation ou le développement de ses emplois donc de ses activités, en mettant en place : diagnostic partagé, plan d'accompagnement, accompagnement individuel ou accompagnement collectifs...

## LES FORMATIONS DES ACTEURS ASSOCIATIFS

De l'intention initiale à sa réalisation, le projet associatif se structure, se développe, se complexifie. Dans un environnement en constante évolution, les responsables, animateurs et bénévoles des associations sont confrontés à toutes sortes de problématiques dans la conduite des projets.

Les formations proposées sont actualisées chaque année afin de répondre au mieux aux multiples demandes et à l'évolution des enjeux touchant le monde associatif.

Réunissant des associations œuvrant dans des domaines variés, de tailles et d'expériences diverses, les formations sont des occasions pour les stagiaires d'échanger sur leurs expériences, leurs visions, leurs modes d'organisation, espérant permettre des transferts de savoirs entre les participants et créer des rencontres qui puissent déboucher sur des coopérations futures.

Les formations s'adressent en priorité aux acteurs associatifs bénévoles. Elles proposent l'apport d'information mais aussi de démarches et d'outils, et s'appuient sur des exercices pratiques. Plusieurs modules de formation peuvent constituer un parcours pédagogique et accompagner ainsi les acteurs associatifs dans les différentes dimensions de la conduite et l'animation d'un projet associatif. Comme certaines séances nécessitent d'avoir participé à d'autres séances antérieures (« Concevoir un budget », « Atelier demande de subvention »...), n'hésitez pas à venir vers nous par téléphone pour échanger sur ces propositions de parcours, avant de renvoyer votre bulletin d'inscription.

## MODALITÉS PRATIQUES

L'engagement bénévole est un acte volontaire et citoyen. Cette capacité à agir pour faire société doit être accompagnée à travers de formations financées par les pouvoirs publics, les rendant accessibles et gratuites pour les acteurs associatifs bénévoles. Dans cet objectif nous sollicitons des subventions auprès de l'Etat et des collectivités. L'obtention de ces subventions est soumise à la présence justifiée des participants (signature de feuille de présence).

**Pour maintenir cette gratuité**, nous demandons un **chèque de caution** de 25 € par participant et par séance (au-delà de 3 séances, 3 chèques suffiront). Seules seront enregistrées les inscriptions accompagnées du (ou des) chèque(s) de caution. Ceux-ci vous seront rendus en fin de cycle, sauf absence ou annulation moins d'une semaine avant la date prévue.

**Remplissez la fiche d'inscription** : renseignez précisément et lisiblement les informations demandées.

**Nous la retourner avec le(s) chèque(s) de caution** à :

**LIGUE DE L'ENSE!GNEMENT - FOL 93,**  
**119 rue Pierre Sébard, 93000 BOBIGNY**

## LE PROGRAMME ...

### LOI 1901 PROJET & FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

- Rappeler l'esprit de la loi 1901 et le statut juridique qu'est l'association
- Réfléchir au meilleur fonctionnement pour l'association
- Identifier les membres de l'association
- Concevoir les statuts de l'association ou les modifier
- Mettre en œuvre les instances dirigeantes : l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration, le Bureau

**MARDI** 18H30 -  
11/02/14 21H30

### CONCEVOIR UN PROJET LE FORMALISER, LE RÉDIGER

- De l'idée au projet, les questions à se poser : la raison d'être du projet, ses objectifs, ses acteurs, son déroulement, ses moyens...
- S'approprier l'environnement du projet, l'identification des besoins, les ressources, les partenaires...
- Approfondir les étapes de la conception à la réalisation
- Rédiger le projet

**MARDI** 18H30 -  
04/03/14 21H30

### METTRE EN ŒUVRE UN PROJET CALENDRIER & PLAN D'ACTIONS

- Détailler le projet et sa mise en œuvre : les tâches et leurs acteurs
- Formaliser un calendrier détaillé de mise en œuvre, un plan d'actions
- Préciser l'organisation et assurer le suivi du projet

**MARDI** 18H30 -  
11/03/14 21H30

### CONCEVOIR UN BUDGET PRÉVISIONNEL

- Les principes d'un budget prévisionnel
- S'approprier les normes du plan comptable associatif
- Identifier les différents modes de financement des projets associatifs
- Se servir du budget comme outil de suivi du projet
- Mettre en place un plan de trésorerie

**MARDI** 18H30 -  
18/03/14 21H30

### CONCEVOIR UN BUDGET PAR ACTIONS

- Les principes d'un budget par action
- Définir les articulations entre le budget prévisionnel de l'association et les budgets par action
- Identifier les charges directes et indirectes, les clés de répartition
- S'adapter aux différents cas de figure de la conception d'un budget par action

**MARDI** 18H30 -  
25/03/14 21H30

### EVALUER UN PROJET RÉALISER UN BILAN D'ACTIVITÉS

- L'évaluation, le bilan d'activités : les questions à se poser
- Savoir définir des indicateurs, des critères, des outils d'évaluation
- Réfléchir à la mise en œuvre de l'évaluation
- Définir le cadre des comptes-rendus qualitatif, quantitatif et financier

**MARDI** 18H30 -  
01/04/14 21H30

### ATELIER : DEMANDE DE SUBVENTION ÉCRITURE DE PROJET-BUDGET

- Les participants sont invités à transmettre en amont une demande de subvention (ou l'écriture d'un projet et son budget) réalisée ou en cours de travail.
- Le dossier unique de demande de subvention (Cerfa) sert de cadre logique. Une grille de lecture est transmise.
- Un travail de perfectionnement des dossiers est mené en collectif.

**MARDI** 18H30 -  
08/04/14 21H30

### INFORMATIQUE - 1 : BUDGET - BUDGET PAR ACTIONS

- Séance sur ordinateur et logiciel OpenCalc (libre et gratuit)*
- À partir des séances Budget et Budget par action, il s'agira de s'approprier ces outils de gestion sur support informatique.

**MARDI** 18H30 -  
15/04/14 21H30

### COMPTABILITÉ DE TRÉSORERIE - INITIATION

- Pour les débutants ou associations sans salarié ou à petit budget*
- Connaître les définitions et principes de la comptabilité associative
  - Finalité de la comptabilité et obligations comptables pour les associations
  - Être en mesure de s'organiser et classer des pièces comptables
  - Tenir un journal de trésorerie et éditer un compte de résultat

**MARDI** 18H30 -  
29/04/14 21H30

### COMPTABILITÉ D'ENGAGEMENT - COMPRENDRE LES DOCUMENTS COMPTABLES

- La comptabilité d'engagement : son utilité, son fonctionnement
- Présentation complète du plan comptable associatif
- Comptes de résultat et comptes de bilan : explications
- Journal de trésorerie amélioré
- Lecture d'un compte de résultats, lecture d'un bilan

**MARDI** 18H30 -  
06/05/14 21H30

### INFORMATIQUE - 2 : PLAN DE TRÉSORERIE JOURNAL DE TRÉSORERIE

- Séance sur ordinateur et logiciel OpenCalc (libre et gratuit)*
- À partir des séances Budget et Comptabilité de trésorerie, il s'agira de s'approprier ces outils de gestion sur support informatique : un plan de trésorerie, un journal de trésorerie.

**MARDI** 18H30 -  
13/05/14 21H30



## LE PROGRAMME ... LA SUITE

### FONCTION EMPLOYEUR - 1 RESPONSABILITÉ EMPLOYEUR CONTRATS DE TRAVAIL

- Le contexte législatif, les aspects juridiques...
- Le Code du travail : le cadre général, les grands principes
- Les Conventions collectives : facultative/obligatoire, les différentes conventions relatives aux associations, les syndicats d'employeurs.
- Le Contrat de travail : CDD, CDI, contrats intermittents, temps plein, temps partiel... Les conditions du choix, les règles relatives à leur application, les contrats particuliers, rédaction et exemples de contrats
- Les formalités liées à l'embauche : D.U.E, médecine du travail, caisse de retraite
- Le chèque-emploi associatif, les tiers de confiance...

**MARDI** 18H30 -  
20/05/14 21H30

### ATELIER : CRÉER UN PREMIER EMPLOI

- Identifier les besoins pour l'association, définir un profil de poste
- Identifier les conditions matérielles d'accueil du salarié
- Calculer le coût d'un poste, l'intégrer à un budget prévisionnel global
- Connaître les différentes aides à l'emploi
- Le recrutement, l'encadrement du salarié
- Les relations bénévoles-salarié(s)
- Envisager la pérennisation des postes

**SAMEDI** 10H00 -  
24/05/14 17H00

### FONCTION EMPLOYEUR - 2 BULLETIN DE SALAIRES COTISATIONS SOCIALES

- Le suivi administratif et comptable : organisation, responsabilités...
- La paie : bases de calcul de la rémunération, mentions obligatoires des bulletins de salaire
- Les cotisations sociales : les différentes caisses et les taux de cotisation salariales et patronales
- La D.A.D.S
- Les congés payés : principes du droit et règles de calcul
- Les frais professionnels : taux de remboursement, modalités
- Les contrats aidés et exonérations de charges particulières

**MARDI** 18H30 -  
27/05/14 21H30

### COMMUN!CAT!ON - 1 PLAN DE COMMUNICATION DÉCOUVERTE DU LOGICIEL GIMP

- La communication : les questions à se poser
- Élaborer un plan de communication
- Identifier les moyens et les relais de communication
- Anticiper les difficultés
- Créer une affiche / un tract : découvrir le logiciel GIMP (libre et gratuit)

**MARDI** 18H30 -  
03/06/14 21H30

### COMMUN!CAT!ON - 2 LOGICIEL GIMP - APPROFONDISSEMENT

- Approfondir sa maîtrise du logiciel GIMP (libre et gratuit)
- Finaliser une affiche / un tract à partir de vos projets et éléments graphiques

**MARDI** 18H30 -  
10/06/14 21H30

Vous recevrez un courrier électronique confirmant votre inscription la semaine précédant la formation. Si nous ne pouvons prendre en compte votre inscription en raison d'un trop grand nombre de participants, nous vous préviendrons par téléphone dès que possible et vous enregistrons sur liste d'attente.

Les séances de formations se déroulent au siège de la **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FOL 93** : 119 rue Pierre Sépard à BOBIGNY.

Moyen d'accès : Métro 5, Arrêt Bobigny Pablo Picasso (+10 minutes à pieds) / Bus 251, Arrêt Pierre Sépard.

### !NSCRIPTIONS

**Sabrina BITOUT**  
Tel : 01 48 96 25 25

Assistante administrative  
Courriel : fol93.adhesions@orange.fr

### RENSEIGNEMENTS

**Cédric BACCARA**  
**Claire PIOT**  
Tel : 01 48 96 25 21

Responsable du CRDVA - Chargé de mission DLA  
Chargée de mission Vie Associative - DLA  
Courriel : fol93.vieassociative@gmail.com / fol93.dla1@orange.fr

**Emilie BONVALET**  
Tel : 01 48 96 25 28

Chargée de projet DLA - Chargée de mission Vie Associative  
Courriel : fol93.dla@orange.fr

### POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ :

• [www.fol93.org](http://www.fol93.org)  
• [www.laligue.org](http://www.laligue.org)  
• <http://associations.laligue.org>

FÉDÉRATION  
**SEINE-SAINT-DENIS**

la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

Avec le soutien de :

 **île de France**

**seine-saint-denis**  
LE DÉPARTEMENT

